

## COMITE TECHNIQUE RELEVE D'AVIS

## SEANCE DU MARDI 22 OCTOBRE 2019 RELEVE D'AVIS

## LE COMITE TECHNIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 22 OCTOBRE 2019

## A rendu les avis suivants :

1 – Actualisation des modalités d'application des prestations sociales UCA

Votants: 9

Pour: 4 (3 SNPTES; 1 SGEN-CFDT)

Contre: 0

Abstentions: 5 (3 FSU; 2 FNEC FP FO)

L'avis est réputé favorable.

2 - Modification du cadrage des services d'enseignement et des heures complémentaires

Votants: 9

Pour: 6 (3 SNPTES; 2 FNEC FP FO; 1 SGEN-CFDT)

Contre: 3 (FSU) Abstentions: 0

L'avis est réputé favorable.

3 – <u>Cadrage des règles d'attribution des primes de charges administratives aux personnels enseignants-chercheurs</u> et enseignants pour l'année universitaire 2019-2020

Votants: 9

Pour: 4 (3 SNPTES; 1 SGEN-CFDT)

Contre: 0

Abstentions: 5 (3 FSU; 2 FNEC FP FO)

L'avis est réputé favorable.

6 - Cadrage du dispositif du référentiel d'établissement pour l'année universitaire 2019-2020

Votants: 9

Pour: 4 (3 SNPTES; 1 SGEN-CFDT)

Contre: 3 (FSU)

Abstentions : 2 (FNEC FP FO) L'avis est réputé favorable. 4 - <u>Modification du cadrage relatif à la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relavant du ministre chargé de l'enseignement supérieur</u>

Votants: 9

Pour: 3 (3 SNPTES) Contre: 3 (FSU)

Abstentions: 3 (2 FNEC FP FO; 1 SGEN- CFDT)

L'avis est réputé avoir été donné.

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Le Directeur Général des Services

Mathias BERNARD

François PAQUIS